

13 mar 2015 -13:22

Appartient à [Conseil des ministres du 13 mars 2015](#)

## Engagements pris par la Belgique lors du Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne

Sur proposition de la secrétaire d'Etat à la Politique scientifique Elke Sleurs, le Conseil des ministres a pris note des engagements pris par la Belgique lors du Conseil ministériel de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui s'est tenu à Luxembourg le 2 décembre 2014.

Les décisions prises lors du Conseil ministériel de l'ESA concernent :

- le développement d'un lanceur de nouvelle génération (Ariane 6) et l'évolution du lanceur Vega (Vega C), ainsi que le support à l'exploitation des lanceurs actuels (Ariane 5 et Vega) pour la période 2015-2016
- la couverture des frais d'exploitation de la station spatiale internationale (ISS) pour la période 2015-2017
- la participation aux programmes de l'ESA qui n'étaient pas totalement souscrits ou qui nécessitaient des souscriptions supplémentaires
- la définition des grands axes de l'évolution de l'ESA dans un contexte mondial et européen en mutation, en particulier la nature des relations futures entre l'ESA et l'Union européenne

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Elke Sleurs, secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au Ministre des Finances  
Tour des Finances  
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 3030  
1000 Bruxelles  
Belgique